



# SGS AUTOMOTIVE

## Programme MAINTIEN DE QUALIFICATION 2023

52 72 013 73 72

### Objectif de la formation

Maintenir son agrément de contrôleur technique véhicule léger.

<b>Contenu de la formation</b>	<b>Prérequis</b>
<p><b>Identification</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>o Evolution de l'instruction technique IT VL F0 (documents présentés à la place du CI ou en complément du CI, TD avec exemples de documents) .</li><li>o Absence de liaison lors de l'identification : différencier les absences de liaison OTC des absences de liaison SIV, analyse des codes erreur.</li></ul> <p><b>Freinage</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>o Méthodologie de mesure du freinage sur les véhicules à transmission intégrale permanente.</li></ul> <p><b>Visibilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>o Gestion du champ de vision (vitres latérales et pare-brise), état des vitrages (zone de balayage), champ de vision des rétroviseurs.</li></ul> <p><b>Eclairage</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>o Ampoules LED de remplacement (technologie, homologation, documents réglementaires, sites équipementiers), TD</li></ul> <p><b>Essieux, roues, pneus, suspension</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>o Evolution de l'instruction technique IT VL F5 : TD de recherche des dimensions acceptables, détecter les documents non recevables, TD sur les indices de vitesse suivant les caractéristiques des pneumatiques ;</li><li>o Rotules de suspension</li></ul> <p><b>Châssis et accessoires du châssis</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>o Evolution de l'instruction technique IT VL F6 : renforts de pare-chocs (technologie, cas concrets avec présentation de photos ou vidéos, TD), réservoirs de carburant, autres sièges</li></ul> <p><b>Autre matériel</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>o Evolution de l'instruction technique IT VL F7 : eCall (technologie, homologation, TD), ceintures de sécurité, commentaires associés au kilométrage</li></ul>	<p>Répondre aux critères requis par l'arrêté modifié du 18/06/1991 (annexe IV) Être contrôleur technique. Avec un agrément actif</p> <p><b>Durée de la formation</b> <b>20 heures</b> 4H de formation à distance 16H de formation classe virtuelle / Ou présentielle</p> <p><b>Public</b> Contrôleur technique VL rattaché aux réseaux du groupe SGS.</p> <p><b>Effectif</b> 12 stagiaires au maximum en CV, 14 stagiaires en session présentielle.</p>



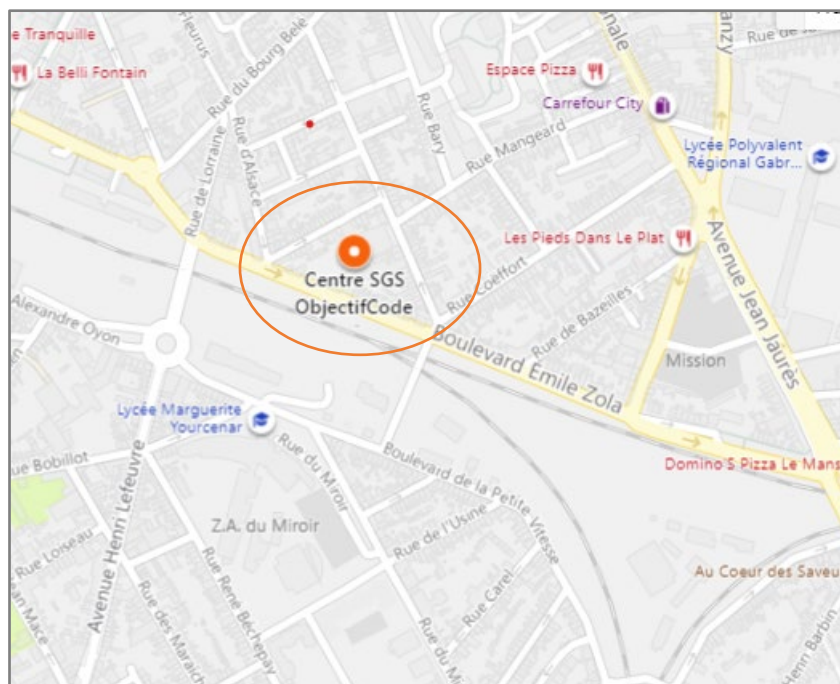
<p><b>Véhicules de transport sanitaire</b> o Evolution de l'instruction technique IT VL F11</p> <p><b>Cahier des charges relatif au dispositif de diagnostic des systèmes embarqués de contrôle des émissions du véhicule [CDC 6-B] - une heure et trente minutes</b> o Evolutions du lecteur EOBD : maintenance, capuchon de test, OBFCM (règlementation, mise en œuvre)</p> <p><b>Témoins et voyants</b> o Témoins des véhicules : présenter les témoins tableau de bord obligatoires ou non, ceux contrôlés pendant le contrôle technique (anciens ou récents)</p> <p><b>Traitement des compteurs d'exception</b> o Traitement de certains compteurs d'exception : méthodologie de traitement, TD avec plan d'actions intégrant des actions curatives et correctives (0826, 0855, 3007, 3011)</p> <p><b>Synchronisation d'horloges</b> o TD avec analyse du problème et actions curatives et correctives (dont compteurs OTC LAN 201 et journal anomalies heures)</p> <p><b>Relecture des procès-verbaux</b> o Relecture des procès-verbaux afin de détecter des anomalies (absence de mesure, incohérence d'énergie, saisie de défaillance inadaptée, ...)</p> <p><b>Journaux</b> o Journaux (dont journal des modifications), TD intégrant la détection des anomalies et la correction des problèmes.</p> <p><b>Véhicules électriques et hybrides</b> o Technologie des véhicules VE/VH (repérer les technologies) ; o Rappel de la méthodologie de contrôle.</p> <p><b>Contre-visites</b> o Revoir la méthodologie pour réaliser une contre-visite (saisie des 4 données du contrôle technique périodique défavorable, réalisation de plusieurs contre-visites consécutives, mesures à réaliser, modification réglementaire).</p> <p><b>Opacité</b> o Prolongateur ; o Limites applicables ; o Cas d'application de la défaillance 8.2.22.e.2.</p> <p style="text-align: center;"><b>La formation comporte également une évaluation d'une durée d'une heure.</b></p>	<p><b>Pédagogie</b> Active, participative et démonstrative</p> <p><b>Formateur</b> Spécialisé contrôle technique véhicules légers, qualifié dans le CT des véhicules électriques et hybrides.</p> <p><b>Contrôle des connaissances</b> Evaluation théorique FAD Evaluation théorique présentielle ou CV.</p> <p><b>Inscription</b> Au 02 43 41 41 41</p> <p><b>Le plus</b> de notre formation Utilisation des outils réseaux</p> <p><b>Tarif</b> CV : 600 € TTC Présentielle : 690€ TTC</p>
--	---



LE JOUR DU STAGE, LE STAGIAIRE DEVRA SE PRESENTER MUNI DE :

- Ses identifiants CT ACADEMY
- Sa convocation
- Sa pièce d'identité (exigence réglementaire)

### Accessibilité au centre de formation



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap du service :

**Laurie Dorangeon 02 43 41 41 41**